



Maison de l'Europe de Paris



■ Le Corps européen de solidarité – s'engager pour une cause et lutter contre le chômage

Lancé le 7 décembre 2016, le Corps européen de solidarité permet aux jeunes âgés de 18 à 30 de s'engager dans un projet de solidarité de deux à douze mois en Europe que ce soit pour un volontariat, un stage, un apprentissage ou une expérience professionnelle.

En 2017, l'Union européenne fête à la fois les 60 ans du Traité de Rome et les 30 ans du programme Erasmus, programme phare pour la mobilité en Europe. Dans cette optique, la Commission européenne souhaitait frapper un grand coup pour la jeunesse en mettant en place le corps européen de solidarité (CES). L'idée ambitieuse répond à plusieurs objectifs : promouvoir les valeurs de l'Union européenne, donner une nouvelle opportunité aux jeunes de s'engager en Europe et leur permettre d'acquérir de l'expérience pour lutter contre le fort taux de chômage (18,6 % pour les moins de 25 ans en août 2016).

Pour autant, qu'est-ce qui différencie ce corps européen de solidarité des autres programmes de mobilité de l'Union européenne ? Car si l'on y regarde de près l'Europe n'en manque pas entre le service volontaire européen (SVE), le programme Eurodyssée ou les différentes opportunités offertes par Erasmus+. Même en scrutant les conditions, celles-ci sont assez semblables en proposant une mobilité pour des jeunes allant de 18 à 30 ans pour une période de deux à douze mois et en incluant aussi d'autres pays d'Europe. Par ailleurs, le corps européen de solidarité propose des missions et organismes d'accueil qui se rapprochent de ceux du SVE. Mais contrairement au SVE, il donne aussi la possibilité de faire des missions sur le territoire national et non pas seulement à l'étranger. Autre différence, le CES se divise en deux volets : un volontariat et l'autre professionnel.

Le fonctionnement du CES demeure différent. Contrairement aux autres projets de mobilité où il faut sélectionner l'organisme dans lequel on souhaite aller, le corps européen de solidarité marche comme un grand réservoir de citoyens prêts à s'engager pour défendre une cause, promouvoir des valeurs, acquérir de l'expérience. Ainsi, depuis le 7 décembre 2016, un site a été mis en place pour que les citoyens désireux de s'engager dans un projet solidaire puissent s'inscrire. En quelques clics, celle-ci est faite ainsi que la sélection des types de missions souhaitées. C'est ensuite au tour des organisations de venir vous proposer une mission ce qui évitera peut-être certaines lourdeurs administratives des autres programmes de mobilité. A ce jour, plus de 27 000 jeunes se sont inscrits sur la plateforme ainsi que 4 200 organisations selon Ann Mettler, chef du Centre européen de stratégie politique de la Commission européenne. Des chiffres encourageants qui permettent à la Commission européenne d'espérer remplir son objectif de 100 000 jeunes inscrits d'ici 2020.

Concrètement quels sont les missions que propose le CES ? S'appuyant pour l'instant sur les programmes de volontariat existants, les projets proposées sont vastes allant de l'aide aux



Maison de l'Europe de Paris

demandeurs d'asile, à la communication de la coopération transfrontalière en passant par la reconstruction d'une ville victime d'un tremblement de terre ou l'aide à la protection de l'environnement (pêche, sylviculture...). Par exemple, la toute première volontaire du corps européen de solidarité, Manon, une Française de 22 ans, est partie à Budapest pour promouvoir auprès du grand public les effets du programme de coopération transfrontalière Danube. Ce programme centré sur le deuxième fleuve le plus grand d'Europe vise à ce que 14 pays (neuf au sein de l'UE et cinq en dehors) travaillent ensemble sur les questions liées à la mobilité, l'énergie, la biodiversité, les développements sociaux économiques etc. Depuis début mars ce ne sont pas moins de 2200 participants qui ont été contactés par 36 organisations, dont 19 qui ont déjà reçu une offre concrète.

Pour autant, certains sont sceptiques sur l'impact du CES face au chômage des jeunes. C'est le cas de Brando Benifel, eurodéputé italien, qui estime que « ces instruments sont utiles pour mobiliser les jeunes, pour développer une identité européenne, mais pour créer de l'emploi, nous avons besoin d'économies plus solides, de croissance, nous avons besoin d'investissements ». Il faut aussi ajouter que le CES reste encore très flou, car s'il se base sur des programmes existants pendant un premier temps, il vise à s'autonomiser par la suite. Comment ? Mystère. Il faudra attendre la fin de la consultation publique lancée par la Commission en février ainsi que la finalisation fin mai du texte juridique, définissant les statuts du Corps européen de solidarité. Le projet s'avère ainsi intéressant, mais mérite encore quelques éclaircissements.

Article rédigé par le Centre d'information Europe Direct de la Maison de l'Europe de Paris et publié par France-Soir le 03/05/2017

Maison de l'Europe de Paris

Association régie par la loi de 1901, créée en 1956 et reconnue d'utilité publique.
35-37, rue des Francs-Bourgeois F-75004 Paris
www.paris-europe.eu • Mail : maison-europe@paris-europe.eu
Tél +33 (0)1 44 61 85 85 • Fax +33 (0)1 44 61 85 95

